

TOUTE LA LUMIÈRE SUR LES **SEGPA**

UN DISPOSITIF NATIONAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Chaque année, partout en France, des élèves de SEGPA – Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté – s'engagent dans un projet de création cinématographique au long cours. Accompagnés par un intervenant cinéma et leurs enseignants, ils découvrent le cinéma par la pratique et construisent collectivement leur propre court métrage, de l'idée à la projection en salle.



Coordination nationale :



Avec le soutien de :



CONTACT

Coordination nationale
Alhambra Cinémarseille
2 rue du cinéma, 13016 Marseille
Cécile Durieux, responsable projet
coordination@toutelalumieresurlessegpa.com
06 87 55 44 84
<https://toutelalumieresurlessegpa.com>

DÉROULÉ DE L'ANNÉE

SEPTEMBRE

- Lancement du projet
- Webinaire de lancement du dispositif national pour tous les acteurs du projet



DÉMARRAGE



MISE EN
ŒUVRE

DE SEPTEMBRE À MAI

- Temps de formation des enseignants et intervenants (selon les territoires)
- Interventions artistiques dans les collèges (36h)
- 1 séance de cinéma a minima (film national) et sorties culturelles

MARS

- Réunions de suivi à mi-parcours avec les coordinations locales

SUIVI

AVRIL-MAI

- Webinaires de suivi et partage d'expériences
- Webinaires d'information pour préparer l'édition suivante
- Les établissements s'inscrivent auprès de la coordination locale

INSCRIPTION
ÉDITION SUIVANTE



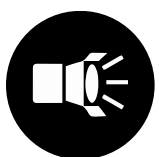
RESTITUTIONS

VALORISATION

BILAN

JUIN

- Restitutions nationales : projection des films dans les collèges et/ou cinémas de proximité
- Festival national, valorisation des productions et remise de prix par un jury de professionnels
- Bilans avec les intervenants artistiques et les enseignants, évaluation du projet



JUIN-JUILLET

- Gestion des inscriptions de la nouvelle édition
- Un comité de pilotage local sélectionne les candidatures

PRÉPARATION
ÉDITION SUIVANTE



ÉVALUATION

AUTOMNE

- Publication étude de mesure d'impact



OBJECTIFS

S'ENGAGER

- S'engager dans un projet artistique et culturel au long cours.
- Coopérer, prendre des initiatives et aller au bout d'un projet collectif.
- Valoriser les compétences et les réussites des élèves.
- Donner du sens aux apprentissages par une expérience concrète.

S'EXPRIMER

- Offrir un espace d'expression, d'imagination et de réflexion.
- Favoriser la confiance en soi et la capacité d'agir.
- Valoriser les compétences et les réussites des élèves.

DÉCOUVRIR

- Découvrir le cinéma et l'audiovisuel par la pratique et la rencontre avec des professionnels.
- S'ouvrir à de nouvelles œuvres et pratiques artistiques.

COÛT DU PROJET

Le coût moyen d'une participation est d'environ 4000€ par classe, répartis ainsi :

- 3000€ pour les interventions artistiques (36h) ;
- **défraiements de l'intervenant**, selon la distance entre son lieu d'intervention et l'établissement ;
- 100€ environ pour la billetterie de la séance de cinéma consacrée au film commun ;
- 700€ environ pour les transports et les frais liés à la restitution.

Le coût peut varier selon les territoires, notamment en fonction des déplacements et des modalités de restitution.

Le financement du projet est construit localement et peut associer différents partenaires selon les territoires. Les modalités de prise en charge sont précisées par la coordination locale lors de l'inscription.

TOUTE LA LUMIÈRE SUR LES SEGPA

MODALITÉS DE PARTICIPATION

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Une classe de SEGPA, de la 6e à la 3e, 16 élèves maximum.
- 2 enseignants impliqués dans le projet.

COMMENT PARTICIPER ?

- **Avril – mai** : Les établissements s'inscrivent auprès de leur coordination locale

Retrouvez la liste des coordinations sur la page "Qui sommes nous" du site internet.

Si vous ne trouvez pas de coordination sur votre territoire, contactez la coordination nationale

- **Juin – juillet** : Un comité de pilotage local étudie et sélectionne les classes participantes.

À PRÉVOIR

- **36 heures minimum** d'intervention artistique par classe.
- **Le matériel audiovisuel** est fourni par les partenaires culturels ou les intervenants. Tout équipement disponible dans l'établissement peut compléter le matériel.
- **Festival national** : une classe par région peut y participer, avec une prise en charge des frais de déplacement à prévoir par l'établissement.
- Selon les territoires, une **participation financière de l'établissement** peut être nécessaire, notamment via l'offre collective du Pass Culture , une campagne sur La Trousse à projets ou son budget propre.

ET AUSSI...

Le projet peut également s'ouvrir à d'autres classes de SEGPA ou d'ÉREA, à travers des projets associés :

- **Conception de l'affiche du festival** dans le cadre d'un atelier photographique ou de création plastique et visuelle ;
- **Création de trophées** remis lors des restitutions.